

PELLICULE DE SÉPARATION DES BARDEAUX

Les bardeaux d'asphalte sont garnis, durant la fabrication, d'une bande de colle asphaltique appliquée en usine. Afin d'empêcher que la bande de colle ne fasse coller les bardeaux entre eux dans les paquets, une pellicule de séparation est incrustée sur les bardeaux pendant la fabrication.

La pellicule de séparation est alignée sur la bande collante pour empêcher la colle de « coller » pendant que les bardeaux sont dans le paquet. De plus, la colle se trouvant sur le bardeau du dessus dans chaque paquet est protégée pour ne pas coller à l'emballage par un traitement spécial appliqué dans cette zone de l'emballage.

Lorsque les bardeaux sont déballés, la pellicule de séparation a rempli son office, et devrait simplement être laissée en place. Les pellicules de séparation au dos des bardeaux d'asphalte n'ont pas non plus besoin d'être retirées.

Pour tous renseignements complémentaires à ce sujet ou autres questions techniques visant les bardeaux d'asphalte, vous pouvez nous écrire par courriel à casma@casma.ca, ou visiter notre site internet : www.casma.ca. Les renseignements présentés dans cette fiche sont de nature générale et ne sauraient remplacer l'avis d'un couvreur professionnel ou les directives d'emploi ou de pose du fabricant. Les consommateurs sont mis en garde contre les risques d'accidents que présente le travail sur des toits, et avant de s'y lancer eux-mêmes, sont invités à suivre l'avis de CASMA : faire appel à des entrepreneurs qualifiés. La présente fiche peut être reproduite avec la permission des auteurs, à condition qu'elle le soit entièrement, sans modification, et avec la mention des droits d'auteur de CASMA.